



Elections professionnelles

Quelques bonnes raisons pour les journalistes de voter en faveur des candidats CGT

votez pour celles et ceux qui revendiquent et qui construisent

Parce que les journalistes représentent 1/3 des personnels de FTV, parce qu'ils sont « encadrés » par un statut et des textes particuliers avec des droits mais aussi des devoirs qui les obligent, parce qu'ils sont aussi des professionnels évoluant au sein de collectifs de travail, parce que ce sont aussi des citoyens qui ont une vie privée, la CGT tient à rappeler ici quelques évidences en terme de respect du métier de journaliste et des conditions de travail les concernant.

Info « low-cost »

Equipes réduites, diminution des moyens de tournage, non remplacement des journalistes en congés ou malades, multiplication des plateaux au détriment des reportages de terrain, division des tâches pour la fabrication des sujets et multiplication des interviews d'intervenants « pour rapporter des éléments », etc.

Le Snj-Cgt s'oppose à cette politique low-cost pour nos émissions d'information et refuse la priorité donnée à la gestion comptable au détriment de l'éditorial.

Empilement des tâches et les amplitudes horaires

Le Snj-cgt estime que l'empilement des tâches dans une même journée est pré-

judiciable à la qualité de l'info et à la santé des journalistes : nous dénonçons cette dérive qui consiste à imposer une succession d'activités telles que Reportage + direct + mise en ligne + soir 3 etc. sans oublier les rajouts de tâches administratives qui se multiplient (*Mon-Kiosque, Concur...*) et qui menacent des emplois de PTA !

Polyvalences et compétences complémentaires

Le Snj-Cgt rappelle que les métiers techniques, en particulier le montage, ne sont pas des compétences complémentaires journalistiques.

Il refuse que le « journaliste monteur » et même « mixeur / infographiste / traducteur » soit le futur modèle professionnel de référence que souhaite la direction de FTV pour les journalistes. Il s'opposera à ces polyvalences préjudiciables au contenu et à la qualité des reportages et des conditions de travail. Ça n'est sûrement pas au moment où l'on a le plus besoin d'une information crédible pour contrer les « fake-news » que l'on va accepter de bâcler les fondamentaux du métier pour satisfaire des décideurs qui n'ont comme priorité que les exigences comptables ! Les polyvalences servent aussi à forger un modèle économique low-cost de l'info qui ne sert pas la vivacité du débat démocratique.



Transmission (Awiwest et TVUPack)

Nous rappelons que l'Awiwest et le TVUPack sont juste des outils de transmission de rushes – et non pas des moyens pour faire faire des directs aux JRI ! Ces outils de transmission ne doivent pas nous détourner de notre travail concret de journaliste sur le terrain. **Il est hors de question de ne pas respecter les distances de sécurité et encore moins de porter sur soi l'Awiwest ou le TVUPack en phase d'émission !** Si la direction veut l'imposer lors d'un tournage, le Snj-Cgt demande aux chefs de service concernés de le signifier personnellement et nommément par écrit aux journalistes visés.

Santé au travail

Quand « l'accord handicap » est mal vu par certains chefs de service et mal mis en œuvre, quand dans de nombreuses rédactions régionales, on ne remplace plus les absents, faisant retomber la charge de travail sur ceux qui restent, quand sur le réseau France 3 on refuse

d'appliquer l'astreinte prévue par l'accord de 2013, quand les journalistes sont de plus en plus multitâches avec une charge mentale qui ne cesse d'augmenter au détriment de leur santé,... alors la qualité de nos émissions est dégradée, par manque de temps et de moyens. La direction fragilise la santé des salarié-e-s ainsi que l'équilibre vie professionnelle/vie privée !

Web

L'exigence éditoriale et professionnelle, le respect des règles qui s'imposent aux journalistes doivent être les mêmes pour les antennes TNT et pour le web !

Exemple : vérification, choix des sujets, hiérarchie de l'info, pas de plagiat, etc. Il en va de même pour l'indépendance journalistique : non au diktat des clics et des algorithmes !

La diffusion de nos sujets sur les réseaux sociaux, les sites et les plateformes ne nous exonère pas du respect des bonnes pratiques professionnelles et du respect des définitions de fonctions !

Paris, le 27 septembre 2018

En avant
pour les
élections
professionnelles